

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue à huis clos le mardi 6 avril 2021, à 19 h 30, au centre communautaire de Sayabec, 6 rue Keable, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;  
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;  
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorier adjointe, est aussi présente à cette séance.

**Résolution 2021-04-074**

**Protocole de la rencontre**

**CONSIDÉRANT** les mesures de confinement mises en place par le gouvernement du Québec et qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

**CONSIDÉRANT** que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que l'enregistrement de celle-ci soit rendu public sur la page Facebook de la municipalité.

**Résolution 2021-04-075**

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATAPÉDIA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**Réunion ordinaire**

**6 avril 2021**  
**Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux de mars 2021;
5. Comptes à accepter – Mars 2021;
6. Administration :
  1. Suivi du maire et des membres du conseil;
  2. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 \$;
  3. TAT – Désistement;
  4. Nomination d'une médiatrice-conciliatrice;
  5. Communauté Durable de Les Solutions Will inc. – Adhésion;
  6. Projet de loi n°67 (dépôt);
  7. Fin d'emploi des saisonniers :
    - a) Opérateur à l'enlèvement de la neige;
    - b) Préposés au Centre sportif David-Pelletier;
7. Invitations et demandes d'appui :
  1. Recommandations du comité des dons;
  2. Webinaire *P.L. 67 et le monde municipal : quoi faire et quoi savoir* – Inscription;
  3. Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent – Adhésion;
  4. Moisson Vallée – Remerciements;
8. Sécurité publique :
  1. ;
9. Transport :
  1. Pelle hydraulique sur roue – Signature de l'entente intermunicipale;
10. Hygiène du milieu :
  1. Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable (dépôt);
  2. Règlement d'emprunt – Avis de motion;
  3. Attestation d'assainissement des eaux usées;
11. Aménagement, urbanisme et développement :
  1. Certificats conformités règlements 2020-09 et 2020-10 (dépôt);
  2. Branchement du 42 rue Bossé;
12. Loisir et culture :
  1. Local costumier;
  2. Kermesse Arc-en-ciel – Prêt du centre sportif David-Pelletier;
13. Santé et bien-être :
  1. Promotion de la santé mentale – Proclamation;
  2. OH – Budget révisé;
  - 3.

14. Projets d'investissement :

1. ;

15. Affaires nouvelles :

1. \_\_\_\_\_;

2. \_\_\_\_\_;

3. \_\_\_\_\_;

16. Période de questions;

17. Levée de la séance.

---

**Période de questions :**

La séance se tenant à huis clos, il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les membres du conseil municipal répondent aux questions posées en commentaires de la séance qui est diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec.

---

**Résolution 2021-04-076**

**Procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2021 et de la séance extraordinaire du 24 mars 2021 tels que rédigés.

**Résolution 2021-04-077**

**Comptes à accepter**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois de mars 2021 annexé au présent procès-verbal, pour un montant total de 134 649.55 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires, à savoir :

- Salaires du mois : 77 276.99 \$
- Comptes du mois (incluant les incompressibles) : 57 372.56 \$

Je, soussignée Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

---

**Administration – Informations et suivi du maire :**

6.1. Suivi du maire et des conseillers concernant différents dossiers.

---

**Résolution 2021-04-078****Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 \$**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 146 726.64 \$, taxes incluses, puisqu'individuellement, elles excèdent 5 000 \$.

<b>Factures excédents 5 000 \$</b>			
<b>Fournisseurs</b>	<b>Numéro de facture</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
9385-3117 Québec Inc.	3301	Collecte matières résiduelles - Mars 2021	9 054.76 \$
M.R.C. de La Matapédia	24407	Quote-part (divers) - 1 <sup>er</sup> versement	83 236.16 \$
Transport Martin Alain Inc.	1775	Entretien des chemins d'hivers 2020-2021	25 702.79 \$
Tonic Performance Inc.	43952	Rouleaux de plancher d'entraînement (21x)	10 667.56 \$
Hydro-Québec	617 202 360 793	Électricité centre sportif - du 29 janv. au 28 février 2021	6 715.82 \$
Chemtrade	93090635	Sulfate ferrique 60 %	11 349.55 \$
<b>TOTAL :</b>			<b>146 726.64 \$</b>

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que ces dépenses prévues au budget soient payées à même le budget courant au compte 500714.

- 
- 6.3. Dépôt de la correspondance du Tribunal administratif du travail du Québec concernant le désistement du SCFP déposé le 19 novembre dernier et l'annulation de l'audience prévue le mardi 23 février 2021 dans le dossier 1204972 31 2011.
- 6.4. Madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, informe les membres du conseil municipal de la nomination de madame Annie Vachon, médiatrice-conciliatrice, pour la demande d'amélioration des relations de travail.
- 

**Résolution 2021-04-079****Communauté durable de Les Solutions Will inc. – Entente de subvention – Autorisation de signature**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser messieurs Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et Marcel Belzile, maire, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec le contrat d'adhésion à la communauté durable de Les Solutions Will inc. concernant la réduction des gaz à effet de serre.

---

6.6. Madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, fait la présentation des grandes lignes du projet de loi n°67 – *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.*

---

**Résolution 2021-04-080**

**Opérateur de déneigement –  
Fin d'emploi**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de confirmer la fin d'emploi de monsieur Stéphane Doiron au poste d'opérateur à l'enlèvement de la neige pour la saison hivernale 2020-2021 en date du 16 avril 2021.

**Résolution 2021-04-081**

**Préposés au centre sportif  
David-Pelletier – Fin d'emploi**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de confirmer la fin d'emploi de messieurs Richard Charest et Rock Caron au poste de préposé au centre sportif David-Pelletier pour la saison hivernale 2020-2021 en date du 16 avril 2021.

**Résolution 2021-04-082**

**Liste des appuis et des dons -  
Approbation**

Suivant les recommandations du Comité des dons, il est proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver les dons suivants :

<b><u>Demandeur</u></b>	<b><u>Projet/événement</u></b>	<b><u>Don/commandite</u></b>
Chorale de Sayabec	Don symbolique +500 photocopies annuelles	50 \$
Enrichissement musique	Fonctionnement 2021	2 500 \$
Maison de la Culture	Solde de l'Écho sayabecois	7 505 \$
Fondation du CMEC	Don annuel – Contrat 2019-2021	500 \$
Amirams de la Vallée	Don symbolique	50 \$
École Ste-Marie (Marie-Noël Gagné)	Projet Kermesse Arc-en-ciel	2 000 \$
	<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>12 605 \$</u></b>

**Résolution 2021-04-083**

**Invitation – Webinaire *Le P.L. 67 et le monde municipal : quoi savoir et quoi faire***

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à l'activité de perfectionnement *Le P.L. 67 et le monde municipal : quoi savoir et quoi faire* organisée par l'ADMQ et webdiffusée le 29 avril 2021 à 9 h. Le cout pour cette activité est de 75 \$, plus les taxes applicables, pour les membres de l'ADMQ.

**Résolution 2021-04-084**

**Table de concertation bioalimentaire du Bas-St-Laurent – Adhésion**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Marcel Belzile, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité, le formulaire d'adhésion annuelle à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL).

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le paiement de 100 \$ en cotisation annuelle exigée par la TCBBSL.

---

7.4. Dépôt de la lettre de remerciements de Moisson Vallée pour le don octroyé lors de la Guignolée et les paniers de Noël.

---

**Résolution 2021-04-085**

**Entente intermunicipale relative à l'acquisition d'une pelle hydraulique sur roues - Signature**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser messieurs Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et Marcel Belzile, maire, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale relative à l'acquisition d'une pelle hydraulique sur roues usagée par la ville d'Amqui.

---

10.1. Dépôt de la modification au Règlement sur la qualité de l'eau potable pour le plomb entrée en vigueur le 25 mars dernier et modifiant l'encadrement réglementaire du plomb dans l'eau et renforçant les exigences de transparence des responsables des systèmes de distribution envers la population desservie.

---

**Résolution 2021-04-086**

**Règlement d'emprunt 2021-02 concernant le réservoir d'eau potable – Avis de motion**

Monsieur Hugues Berger, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement d'emprunt 2021-02 concernant l'amélioration de l'approvisionnement, le traitement et l'automation au réservoir d'eau potable.

---

10.3. Dépôt de l'attestation d'assainissement municipale no 100-0089 – Ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées de Sayabec délivrée par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

11.1. Dépôt des certificats de conformités de la MRC de La Matapédia relatifs aux règlements 2020-09 modifiant le plan d'urbanisme et 2020-10 modifiant le règlement de zonage 2005-04.

---

**Résolution 2021-04-087**

**Demande de branchement – Monsieur Jérémy St-Pierre**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la demande de monsieur Jérémy St-Pierre concernant le branchement de la future maison qui sera construite sur le lot 4 348 772 au 42 rue Bossé, au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité. Par le fait même, les taxes de services annuelles seront appliquées en date dudit branchement.

**Résolution 2021-04-088**

**Location du local 111 – Projet de costumier**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la location de la salle de réunion 111 du Centre communautaire de Sayabec, anciennement nommé le Local Lions, à l'organisme de la Gare Patrimoniales/Maison de la Culture afin que ces derniers puissent y aménager leur projet de costumier. La location annuelle de cette salle est de 300 \$, couvrant la période du mois de septembre d'une année au mois d'août de l'année suivante.

**Résolution 2021-04-089**

**Centre sportif David-Pelletier  
– Prêt pour l'activité  
Kermesse Arc-en-ciel**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt gratuit du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec à l'école primaire Ste-Marie du 3 au 24 juin 2021 pour l'organisation du projet Kermesse Arc-en-ciel qui permettra aux élèves de toutes les écoles primaires de la MRC de vivre une belle journée d'activités en fin d'année scolaire.

**Résolution 2021-04-090**

**Proclamation de la promotion  
de la santé mentale – 3 au  
9 mai 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** promouvoir la santé mentale c'est agir en vue d'accroître ou maintenir le bien-être personnel et collectif ;

**CONSIDÉRANT QUE** faire connaître les facteurs de robustesse en santé mentale contribue à la santé mentale de la population de tout âge ;

**CONSIDÉRANT QUE** le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale et ses groupes membres a lieu à l'occasion de la Semaine de la santé mentale qui se déroule **du 3 au 9 mai 2021** ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Campagne vise à faire connaître un facteur de robustesse : « **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** » ;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale est une responsabilité à la fois individuelle et collective partagée par tous les acteurs et actrices de la société et que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale de la population ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de proclamer l'importance de la promotion de la santé mentale et invite tous les citoyennes et citoyens, ainsi que toutes les organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **RESSENTIR C'EST RECEVOIR UN MESSAGE** et à participer à la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec.

**Résolution 2021-04-091**

**OH – Budget 2021 révisé**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le budget 2021 révisé de l'Office d'habitation de la Matapédia daté du 18



mars 2021. La part de la municipalité de Sayabec s'élève à 23 743 \$, une augmentation de 3 578 \$ comparativement au budget initial de décembre dernier.

---

**Période de questions :**

La séance se tenant à huis clos, il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les membres du conseil municipal répondent aux questions posées en commentaires de la séance qui est diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec.

---

**Résolution 2021-04-092**

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 48.

Marcel Belzile  
Maire

Chimène Ngomanda  
Directrice adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib